

PROCEDURE inscriptions Vacances d'HIVER 2018

3 étapes à respecter

Le règlement des réservations (facturées automatiquement) doit être effectué avant le vendredi 26 janvier (encaissement des chèques en mars 2018)

Accueils de Loisirs maternelle (3/5 ans) **PAUL LAPIE** et **STHELIN**,
élémentaire (6/11 ans) **PAUL LAPIE** ouverts du lundi 12 au vendredi 23 février 2018

Vous connecter à l'adresse : <http://portail.aiga.fr/?client=04920>

Saisir votre identifiant qui est votre adresse mail

Saisir votre mot de passe ou cliquer sur « mot de passe oublié »

Cliquer sur « Mes Inscriptions »

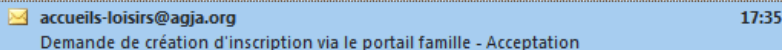
1. Cliquer sur Nouvelle inscription pour chaque enfant à inscrire
Dans le cas de fratries (maternelle et élémentaire) le site de PAUL LAPIE est réservé en priorité (dans la limite des places disponibles et selon la date de vos demandes)

ATTENTION cette première étape n'est pas une **INSCRIPTION DEFINITIVE**

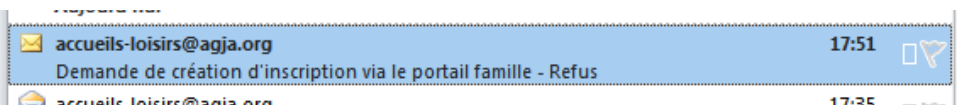
The image shows two screenshots of the AIGA portal. The top screenshot displays the 'Mes inscriptions' page for a user named 'Enfant 1 AGJA', a female child aged 8, born on 01/01/2010. It features buttons for 'Modifier mes informations', 'Nouvelle inscription', 'Inscriptions en attente', and 'Inscriptions en cours'. The bottom screenshot shows the 'Demander une nouvelle inscription' form with dropdown menus for equipment (A.L.S.H.A.G.J.A. BORDEAUX CAUDERAN), activity type (ALSH), activity (HIVER), period (3/5 ans hiver Stéhelin 2018), and group (MS). It includes a memo field, 'Enregistrer Demande', 'Annuler', and 'Enregistrer' buttons, and footer information including 'Tous droits réservés à Aiga 2015' and 'Date de dernière mise à jour : 12/01/2018'.

La demande est indiquée avec un **?** = en attente de traitement de notre part (cela peut prendre quelques jours).

Vous recevrez un mail de confirmation
Si vous n'avez aucune réponse merci de nous contacter rapidement.

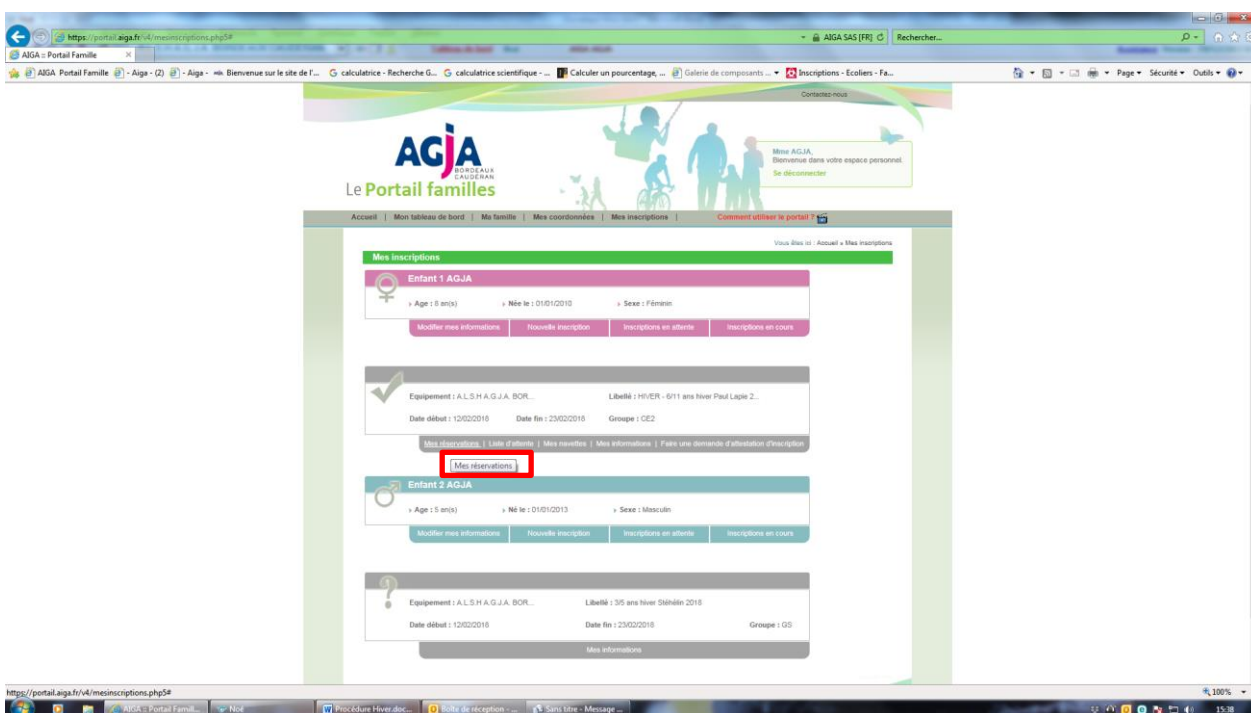


Dans le cas d'un **REFUS** (effectif complet) vous devez demander une inscription (POUR LES MATERNELLES) sur l'autre site, sinon nous contacter.



2. A réception du mail, vous devez réserver les journées souhaitées **sinon votre enfant ne sera pas inscrit**

Vous reconnecter sur le Portail Famille et cliquer sur « Mes réservations » comme indiqué ci-dessous



Vous devez cocher les journées souhaitées et « Valider ».

Dates de réservations

Réservation selon une semaine type

	Février																						
Accueils	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
Suppléments	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V
Journée																							

Légende

Case Libre	Demande de réservation	Demande de réservation envoyée	Demande de réservation en liste d'attente	Présence (Non modifiable)	Réservation facturée (Non modifiable)
Réservation validée	Demande d'annulation	Demande d'annulation envoyée	Demande d'annulation (liste d'attente)	Absence (Non modifiable)	Demande de réservation à annuler
Réservation (Non modifiable)	Réservation en liste d'attente (Non modifiable)				

A l'aide des codes couleurs vous pouvez suivre l'avancement de vos réservations. Vos réservations sont cochées en vert = elles sont VALIDÉES (acceptées).

3. Régler les journées réservées à réception de la confirmation au secrétariat de l'AGJA

(IMPERATIVEMENT AVANT LE VENDREDI 26 JANVIER 2018)